



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE + Ville de Vevey

Convention de partenariat autour du Cabinet cantonal des estampes

Le Canton de Vaud et la Ville de Vevey s'associent avec les institutions partenaires du Cabinet cantonal des estampes pour signer une convention de partenariat d'une durée de cinq ans visant à organiser de manière harmonieuse les relations entre les différents partenaires réunis au Cabinet cantonal des estampes. Depuis 1988, le Cabinet cantonal des estampes fédère, au sein du Musée Jenisch à Vevey, les collections d'estampes réunies dans le canton de Vaud.

Dans le but de préserver, de développer et de mettre en valeur les collections déposées au Cabinet cantonal des estampes, le Canton de Vaud, la Ville de Vevey et les institutions partenaires (Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, Fonds des estampes du Professeur Pierre Decker, Association du Musée Alexis Forel et Fondation Pierre Aubert) ont signé le 8 décembre 2016 une convention de partenariat. Celle-ci vise à préciser les missions du Cabinet cantonal des estampes ainsi que les objectifs recherchés par les différents partenaires et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre. Une commission stratégique de coordination et de planification sera ainsi mise sur pied dès 2017 parallèlement à la création d'une Commission opérationnelle pilotée par la conservatrice du Cabinet cantonal des estampes.

La signature de cette convention s'inscrit dans l'orientation historique prise dès 1988 par le Canton lorsqu'il a créé le Cabinet cantonal des estampes qui contient, outre ses propres collections de gravures et d'estampes, les fonds des partenaires mentionnés ci-dessus. Inauguré au sein du Musée Jenisch, à Vevey, le 11 avril 1989, il a la vocation de fédérer les collections d'estampes dispersées dans le Canton de Vaud. Le Cabinet cantonal des estampes conserve aujourd'hui plus de 35'000 pièces ; il réunit des collections publiques et privées composées d'oeuvres majeures allant de la Renaissance à la création contemporaine.

Conserver, étudier, mettre en valeur et faire connaître la gravure sous toutes ses formes, telle est la vocation du Cabinet cantonal des estampes. Tissant des liens avec les écoles d'art et les ateliers d'impression de la région, il monte des expositions temporaires, publie des catalogues et crée des événements au travers d'accrochages

saisonniers qui s'adressent à un large public. Sa présence au Musée Jenisch Vevey s'inscrit dans une politique de rayonnement des oeuvres sur papier.

Au cours des dernières années, le Cabinet cantonal des estampes a été distingué par une bourse de l'International Fine Print Dealers Association (2015) alors que l'ouvrage La Passion Dürer, sous la direction de Laurence Schmidlin, a été primé comme l'un des « Plus beaux livres suisses » de l'année 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 2016

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'État, cheffe du Département de la jeunesse, de la formation et de la culture, 021 316 30 01 ; Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 ; Elina Leimgruber, syndique de la Ville de Vevey, 021 925 53 80 ; Laurence Schmidlin, conservatrice du Cabinet cantonal des estampes, directrice adjointe du Musée Jenisch Vevey, 021 925 35 20

Photo signature convention - Jean-Bernard Sieber ARC